



© javirindy - stock.adobe.com

# Lettre info relais

Les news du Relais Petite Enfance

n°30

Avril 2025

P.3 - Dossier

**Bien dormir pour bien grandir**

## Accueil des stagiaires au domicile de l'assistant maternel

Dans l'exercice du métier d'assistant maternel agréé, la professionnelle est tenue de signaler à la PMI tout changement survenu dans son organisation de travail qui exercerait une influence sur l'accueil des enfants, et notamment, l'accueil de stagiaires.

Le Service PMI, dans une note envoyée le 12/07/2023 à l'ensemble des professionnelles, informe du cadre dans lequel l'accueil d'un stagiaire peut s'effectuer afin de garantir la sécurité et la santé des enfants accueillis.

### Une vigilance particulière est demandée quant aux dispositions suivantes :

- La mise en place d'une convention de stage avec l'établissement de référence de l'élève demandeur
- L'accueil de mineurs est proscrit, excepté pour les élèves préparant le CAP accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE), pour lesquels dans ce cas, la majorité devra être acquise en cours d'année de formation. **L'accueil de stagiaires en classe de 3<sup>e</sup> est donc exclu.**
- L'accueil est limité à 2 stagiaires par an, sur des périodes différentes ;
- Un seul stagiaire à la fois, lequel sera sous le contrôle et la responsabilité de l'assistant maternel nommé tuteur de stage. Dans le cadre d'un accueil en MAM, il ne peut y avoir de délégation aux autres assistants maternels travaillant au sein de la MAM.

### Pour l'accueil d'élèves du CAP AEPE, l'assistant maternel doit :

- Obligatoirement avoir validé l'épreuve EP1 du CAP Petite enfance, ou détenir les unités U1 et U3 du CAP Accompagnant éducatif petite enfance, ou être titulaire d'un diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, ou être titulaire d'un diplôme dans le domaine de la petite enfance inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) d'au moins de niveau III,
- Assurer l'accueil d'enfants depuis au moins 5 ans,
- Avoir validé la formation selon les modalités en vigueur.

### Les conditions administratives

- La présence d'un stagiaire nécessite un accord écrit de la part des parents des enfants accueillis (pour l'accueil d'élèves du CAP AEPE, l'établissement de formation fournit un formulaire spécifique émanant du Conseil départemental)
- L'assurance responsabilité civile et professionnelle de l'assistant maternel doit prévoir le cas de la présence de stagiaire.

Le/la stagiaire ne peut en aucun cas agir hors de la présence de l'assistant maternel et être seul auprès des enfants. Il est sous la responsabilité du tuteur qui pourra l'autoriser à réaliser certains gestes et certaines tâches sous son contrôle, dans le cadre de son métier. Sont exclus les soins corporels prodigués à l'enfant (toilette, change, etc.).

### Après la validation de l'accueil du stagiaire par l'établissement, l'assistant maternel doit :

- Adresser un courrier indiquant l'identité du stagiaire et les dates du stage au service PMI, et ce, avant l'arrivée du stagiaire,

### L'élève doit fournir obligatoirement à son l'établissement

- Un certificat médical précisant qu'il est à jour de ses vaccinations obligatoires et n'est atteint d'aucune affection physique ou mentale incompatible avec la vie en collectivité en présence de jeune enfant. (La vaccination de l'hépatite B est fortement recommandée par le service PMISP, en raison des conditions d'exercice de la profession d'assistant maternel)
- Un extrait de casier judiciaire N°3

## Le Groupe IRCEM

L'IRCEM gère la protection sociale complémentaire et la prévoyance des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile. L'Urssaf service Pajemploi, transmet à l'IRCEM toutes les informations nécessaires pour garantir les droits des salariés et favorise la diffusion de l'information liée à leur protection sociale (retraite, arrêt de travail, indemnités, etc.).

### IRCEM retraite

Gère la retraite complémentaire des salariés employés au service des particuliers et des familles (salariés du particulier employeur, salariés d'associations ou d'entreprises de services à la personne). Elle est membre de la Fédération Agirc-Arrco. Elle remplit 3 missions essentielles :

- la gestion des cotisations de retraite complémentaire
- la gestion des droits acquis par les salariés tout au long de leur carrière,
- le versement des retraites.

### IRCEM prévoyance

Apporte aux salariés et à leurs familles une sécurité pour certains risques (maladie, incapacité, hospitalisation, invalidité, décès).

- IRCEM prévoyance vous verse des indemnités journalières complémentaires à la Sécurité sociale en cas de maladie ou d'invalidité ;
- mène des actions de prévention des risques professionnels
- vous offre un service d'accompagnement et de soutien psychologique, totalement confident
- Les assistants(es) maternels(les) et les salariés du particulier employeur bénéficient d'un accord collectif de prévoyance dont la gestion a été confiée, par les partenaires sociaux, à l'IRCEM Prévoyance qui propose des garanties de prévoyance collective :
  - Garantie maintien de salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident dans le cadre des conventions collectives pour lesquelles elle est désignée.
  - Garanties collectives liées aux risques décès.

### IRCEM Mutuelle

Des garanties complémentaires santé et prévoyance adaptées à vos besoins.

Que vous soyez salarié du particulier employeur, assistant maternel ou retraité, IRCEM Mutuelle élabore des garanties individuelles et collectives qui tiennent compte des particularités des métiers des services à la personne et à la famille

Pour en savoir plus et connaître vos droits, accédez à votre espace personnel sur [www.ircem.com](http://www.ircem.com).





Dossier

© javindy - stock.adobe.com

## Bien dormir pour bien grandir

Le sommeil est un élément important du développement de l'enfant, en particulier au cours des trois premières années de sa vie. À cet âge, les besoins d'un enfant varient considérablement et il est utile de les comprendre et de mettre en place des pratiques favorisant son bien-être.

### Son importance dans le développement de l'enfant

Un sommeil adapté favorise l'apprentissage et la mémoire. Il préserve la santé émotionnelle des enfants et est essentiel pour sa croissance et son développement physique. Comme chez l'adulte, il y a des grands et des petits dormeurs. Il est difficile de parler de « norme ». L'idée est de rester attentif à ce qu'exprime un enfant : un bébé qui est en pleine forme lorsqu'il est éveillé est un bébé dont les besoins de sommeil sont respectés.

### Reconnaître les signes de fatigue

Les signes de fatigue varient d'un enfant à l'autre : certains frottent leurs yeux, bâillent souvent, deviennent irritables ou agités. En identifiant ces signes spécifiques et en adaptant l'heure du coucher en conséquence, il est possible d'éviter les situations de stress et de grande fatigue.

### Pour un sommeil de qualité

Afin de préserver la qualité du sommeil d'un enfant, il est conseillé d'éviter l'exposition aux écrans avant le coucher. La lumière émise par ces appareils stimule l'activité d'un enfant et retarde son endormissement.

Lorsque vient l'heure de la sieste, il est préférable d'avoir une lumière tamisée afin de bien différencier les moments de repos et d'activité. Le but est de créer une distinction entre la journée et la nuit pour que l'enfant comprenne quand il est temps de se reposer et quand il est temps de jouer. Il n'est pas nécessaire que sa chambre soit complètement plongée dans l'obscurité à ce moment-là.

### Il ne veut pas dormir...

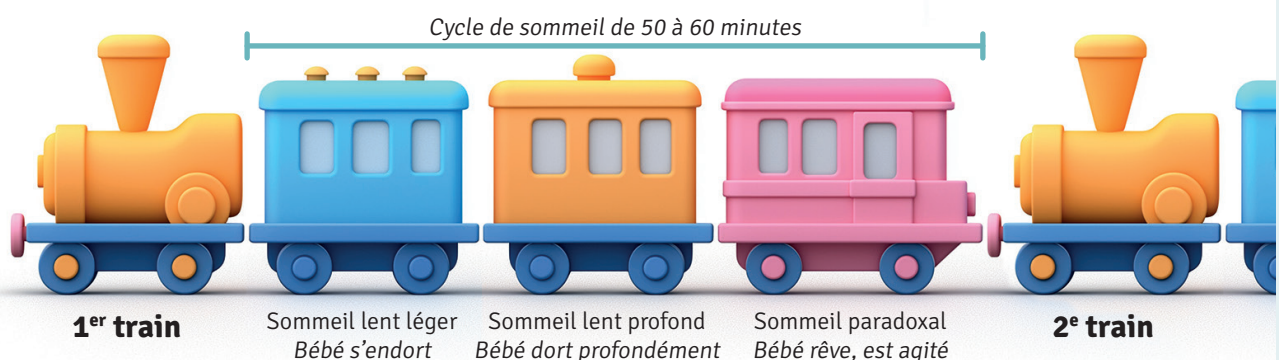
Pour un tout petit, s'endormir revient à se séparer de ce qui le rassure, c'est à dire, ses parents, son assistante maternelle, ses jouets... Cela peut être vécu comme inquiétant pour lui. Un enfant a besoin de se sentir en sécurité pour s'abandonner au sommeil. Plusieurs motifs peuvent justifier le refus de se coucher : le besoin de rester avec ses parents, la peur du noir... L'évolution de l'enfant suppose une phase durant laquelle le sommeil peut devenir une source de conflits et d'épuisement pour les parents. Il peut arriver qu'un enfant se réveille la nuit ou se lève. Au fur et à mesure qu'il grandit, il devient de plus en plus conscient de son entourage. C'est à ce moment-là que peuvent se manifester des peurs liées à l'obscurité, aux monstres ou au grand méchant loup. Le refus d'aller au lit et la demande d'une histoire supplémentaire par exemple sont autant de signes de cette période de transition qui est normale.

Pour l'y aider, il est possible de mettre en place différentes choses comme instaurer un rituel apaisant avant de dormir ou lire des histoires, tout en fixant des horaires de coucher réguliers. Une consolation passagère sans trop de stimulations contribuent à son rendormissement. En lui créant un environnement de confiance (rituel, histoire, etc.), l'enfant sera en mesure d'apprendre à s'endormir seul dans le noir.

### La coéducation parents-assistante maternelle : une ressource précieuse

La communication entre les parents et l'assistante maternelle est essentielle. Discuter des rythmes du sommeil de son enfant (heure de lever, de coucher)

### Le cycle de sommeil du petit enfant (à partir de 2 mois)



facilitera son accueil chez l'assistante maternelle. Cela permettra d'assurer une continuité pour l'enfant et de créer un environnement favorable à son sommeil.

Le sommeil est souvent un sujet de préoccupation et de conversation chez les parents et les professionnelles de la petite enfance. Chaque enfant est différent et comprendre ses besoins spécifiques permet de contribuer à son épanouissement et son bien-être général.

En lui assurant un sommeil adéquat et de bonne qualité, on favorise non seulement son repos, mais également son développement cognitif et émotionnel.

#### Bibliographie

- *Le sommeil du jeune enfant, pour les parents qui ne font pas encore leur nuit* Eloïse Junier, éditions Dounot
- Réseau Morphée, un réseau de santé consacré aux troubles du sommeil.

## Ça peut vous intéresser

#### TOUS LES VENDREDIS 9H30-11H30

(hors vacances scolaires)

**LAEP** : le Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un espace convivial de rencontre et de jeux adaptés pour les enfants de la naissance à l'entrée à l'école maternelle et leurs parents. En accès libre et gratuit.

Renseignement : 05 59 81 57 33.

#### TOUTE L'ANNÉE

**La médiathèque de Lescar** : Programme d'animations en direction du jeune public disponible au Relais Petite Enfance, 05 59 81 57 33 et sur le réseau des médiathèques.

#### TOUS LES MERCREDIS

**Parent Théz' Café** : 9h30-11h30 au Centre socioculturel + d'infos [centresocioculturel@lescar.fr](mailto:centresocioculturel@lescar.fr), 05 59 81 57 25.

#### TOUTE L'ANNÉE

**Tipi** : une application gratuite lancée par la Caf64 et dédiée aux parents : bons plans, événements parentalité, contenus fiables et clairs. Application développée en collaboration avec une équipe de professionnels de la parentalité.

## La vie du relais

Ce dernier trimestre, les ateliers du Relais se poursuivent autour du thème « lire avec les enfants ».

- Partenariat avec la médiathèque où, une fois par mois, Laetitia accueille enfants et assistantes maternelles autour de moments de lecture et d'apports théoriques auprès des professionnelles.
- Partenariat avec la Cité des Arts où Chloé, professeur à l'école de musique, intervient sur douze temps d'atelier musical autour de livres chantés.
- Le printemps et début d'été seront également parsemés d'ateliers jardinage effectués au sein du Relais mais aussi au sein des jardins partagés animés par la Grainothèque.

Il y aura également des temps en soirée pour soutenir et accompagner les assistantes maternelles dans leurs pratiques quotidiennes.

- Les analyses des pratiques avec une psychologue
- 2 soirées sur la thématique de la communication vivante en continuité de la journée professionnelle des assistantes maternelles qui s'est tenue le 19 novembre dernier.

Et enfin, nous terminerons l'année avec les familles lors de la Fête du Relais qui se tiendra le mercredi 18 juin à partir de 17h au Relais avec l'intervention de Chloé Boyer, professeur de musique intervenant à la Cité des Arts pour des animations musicales dès 17h30.

**À SAVOIR** : l'équipe du Relais a remis en place un système de prêt de malles de jeux pour les assistantes maternelles. Malle de livres, malle de musique... à expérimenter chez vous avec les enfants. Au total huit malles différentes dont quatre mises en service chaque trimestre.

Le prêt se fait sur demande par téléphone ou mail ; la malle peut être empruntée durant quinze jours.

Ce trimestre, les quatre malles disponibles à l'emprunt sont les suivantes :

- Petite caisse musique
- Sac à histoires
- Jeux de société
- La bricole

N'hésitez pas à demander.

### Relais Petite Enfance

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

24 bis avenue Roger Cadet

Tél. 05 59 81 57 33

e-mail : [rpe@lescar.fr](mailto:rpe@lescar.fr)





# Les rendez-vous du relais

Avril	Mai	Juin	Juillet
<b>Mardi 1<sup>er</sup></b> Médiathèque 10h-11h	<b>Lundi 5</b> Vive les fleurs!	<b>Lundi 2</b> Tête à gazon	<b>Mardi 1<sup>er</sup></b> Médiathèque 10h-11h
<b>Mardi 1<sup>er</sup></b> Éveil musical 9h30-10h15 10h30-11h15	<b>Mardi 6</b> Médiathèque 10h-11h	<b>Mardi 3</b> Médiathèque 10h-11h	<b>Mercredi 2</b> Bombe à graine
<b>Mercredi 2</b> Le Relais se met au vert!	<b>Mardi 6</b> Psychomotricité 9h30	<b>Mercredi 4</b> Pataugeoire	<b>Jeudi 3</b> sortie pique-nique
<b>Jeudi 3</b> Ludothèque 9h30-11h15	<b>Mercredi 7</b> Vive les fleurs!	<b>Jeudi 5</b> Ludosport 10h30-11h15	<b>Mardi 8</b> Pause récré
<b>lundi 7</b> Le Relais se met au vert!	<b>Jeudi 8</b> Féried	<b>lundi 9</b> Féried	<b>Jeudi 10</b> Pause récré
<b>Mardi 8</b> Psychomotricité 9h30-10h30	<b>lundi 12</b> Vive les fleurs!	<b>Mardi 10</b> Éveil musical 9h30-10h15 / 10h30-11h15	<b>Jeudi 10 juillet</b> Fin des ateliers  <b>Du 4 au 15 août</b> Fermeture du Relais  <b>Lundi 8 septembre</b> Reprise des ateliers  <b>Du 1<sup>er</sup> au 4 septembre</b> Semaine de familiarisation  <b>Mardi 2 septembre</b> Réunion de rentrée à 20h au Relais
<b>Mercredi 9</b> Le Relais se met au vert!	<b>Mardi 13</b> Éveil musical 9h30-10h15 / 10h30-11h15	<b>Mercredi 11</b> La grande lessive	
<b>Jeudi 10</b> Ludosport 10h30-11h15	<b>Mercredi 14</b> Vive les fleurs!	<b>Jeudi 12</b> Ludosport 10h30-11h15	
<b>Lundi 14</b> Le Relais se met au vert!	<b>Jeudi 15</b> Ludosport 10h30-11h15	<b>Lundi 16</b> La grande lessive	
<b>Mardi 15</b> Psychomotricité 9h30-10h30	<b>Lundi 19</b> Tête à gazon	<b>Mardi 17</b> Psychomotricité 9h30-10h30	
<b>Mercredi 16</b> A vous de goûter et de chanter!	<b>Mardi 20</b> Balade contée	<b>Mercredi 18</b> La grande lessive	
<b>Jeudi 17</b> Ludosport 10h30-11h15	<b>Mercredi 21</b> Spectacle	<b>Mercredi 18 juin</b> Fête du Relais avec les familles À partir de 17h	
<b>Mardi 22</b> Pause récré	<b>Jeudi 22</b> Ludosport 10h30-11h15	<b>Jeudi 19</b> Ludosport 10h30-11h15	
<b>Jeudi 24</b> Pause récré	<b>Lundi 26</b> Tête à gazon	<b>Lundi 23</b> La grande lessive	
	<b>Mardi 27</b> Éveil musical 9h30-10h15 / 10h30-11h15	<b>Mardi 24</b> Le Relais part à la plage	
	<b>Mercredi 28</b> Tête à gazon	<b>Mercredi 25</b> Bombe à graine	
	<b>Jeudi 29</b> Féried	<b>Jeudi 26</b> Ludothèque 9h30-11h15	
	<b>Mardi 13 mai</b> Bilan trimestriel 19h-20h Auberge espagnole	<b>Lundi 30</b> Bombe à graine	
<b>Mardi 1<sup>er</sup> avril</b> Analyse des pratiques 20-22h au Relais	<b>Mardi 20 mai</b> Soirée : la communication vivante avec Elsa Helleu 19h30	<b>Mardi 17 juin</b> Analyse des pratiques 20-22h au Relais	

# Les animations collectives

## LES ATELIERS D'ÉVEIL

Les ateliers d'éveil sont ouverts à toutes les assistantes maternelles. Ce sont des expériences ludiques proposées aux enfants, en lien avec leurs besoins et leur développement global et en s'appuyant sur la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (document à retrouver sur [www.hcfea.fr](http://www.hcfea.fr)). Ils n'ont aucun caractère obligatoire. Ce qui prime, c'est le plaisir d'être ensemble et de jouer, sous le regard bienveillant de l'adulte.

Pour les assistantes maternelles, les ateliers sont des temps collectifs permettant de rompre l'isolement professionnel, de partager et d'enrichir les savoir-faire et savoir-être. Ils contribuent, en ce sens, à la professionnalisation des assistantes maternelles.

## Les ateliers au sein du relais

**Le Relais se met au vert !** Atelier peinture avec des éléments de la nature et des objets verts.

**Intérêt pour l'enfant :** éveil sensoriel (vue, toucher).

**A vous de goûter, à vous de chanter :** Chaque assistante maternelle choisit une chanson ou quelque chose à manger qu'elle souhaite faire découvrir au Relais.

**Intérêt pour l'enfant :** partager, découvrir, explorer avec d'autres enfants.

**Vive les fleurs !** Dessiner sur du papier diffuseur, rajouter de l'eau et hop ! c'est magique, les couleurs se diffusent.

**Intérêt pour l'enfant :** observer les couleurs qui se mélangent grâce à l'eau et voir les effets créés. Développe l'imaginaire et la créativité.

**Tête à gazon :** les petits jardiniers sont conviés au Relais pour manipuler le terreau et planter des graines.

**Intérêt pour l'enfant :** Expérimenter, toucher la terre, contact avec la nature et du prendre soin.

**Pataugeoire :** Splitch, splatch ! transvaser, brasser et patauger dans l'eau.

**Intérêt pour l'enfant :** Expérience sensorielle au travers de l'eau, découverte de son corps et détente.

**La grande lessive :** Il est temps de laver les habits de poupées du Relais. Frotter, essorer, sécher et le tour est joué !

**Intérêt pour l'enfant :** jouer avec l'eau, développer la coordination et la motricité.

**Bombe à graine :** atelier jardinage avec du compost, de l'argile et des graines.

**Intérêt pour l'enfant :** Expérimenter, toucher la terre, contact avec la nature

**Les pauses récré :** Deux séances la première semaine de chaque vacances scolaires. Ce sont les assistantes maternelles qui gèrent l'atelier en présence de l'animatrice du Relais.

**Ateliers psychomotricité :** Séances avec Sonia, psychomotricienne autour du développement moteur et psycho-affectif du jeune enfant. Une thématique sera abordée avec les assistantes maternelles. Il sera proposé aux enfants des jeux libres.

**Intérêt pour l'assistante maternelle :** apports théoriques et accompagnement dans les pratiques.

**Éveil musical :** lectures chantées et animées musicalement par Chloé Boyer, professeur de musique à la Cité des Arts.

**Intérêt pour l'enfant :** découverte de la lecture autrement en lien avec la musique et le chant.

**À vous de chanter et de goûter !** Chaque Assistante Maternelle choisit d'apporter un quelque chose à manger ou une comptine qu'elle souhaite faire partager aux autres.

**Intérêt pour l'enfant :** partager, découvrir, explorer avec d'autres enfants.

## Les ateliers en extérieur

**La ludothèque :** découverte de nouveaux espaces ludiques et de nouveaux jeux.

**Intérêt pour l'enfant :** Répondre à la vitalité découvreuse du jeune enfant.

**La médiathèque :** temps autour de la découverte et de la familiarisation du livre, des albums...

**Intérêt pour l'enfant :** En plus du plaisir qu'il procure, le livre permet d'accompagner l'enfant dans son développement global (langagier, cognitif, social, affectif, etc.).

**Le Ludosport :** au complexe Désiré-Garrain, un éducateur sportif propose un parcours de motricité évolutif. L'enfant peut ainsi explorer à son propre rythme et vivre de nouvelles expériences corporelles qui favorisent l'autonomie et l'estime de soi.

**Sortie balade contée :** Histoires racontées lors d'une promenade dans la ville de Lescar.

**Intérêt pour l'enfant :** ouverture sur l'extérieur, accès à la nature, partager un moment de convivialité. Découverte de la lecture autrement.

**Le Relais part à la plage :** Rendez-vous au terrain de Beach volley pour faire des châteaux de sable.

**Intérêt pour l'enfant :** Explorer le sable, manipulation, transvasement.

**Pique-nique de fin d'année :** lieu à déterminer pour se dire au revoir avant les vacances.

**Intérêt pour l'enfant :** partager un moment convivial entre petits et grands.

## LES RENCONTRES EN SOIRÉE

### Professionnalisation des assistantes maternelles

- Mardi 1<sup>er</sup> avril et mardi 17 juin au Relais de 20h à 22h : Analyse des pratiques professionnelles, Séance animée par une psychologue. Temps de réflexion et de prise de recul sur des situations rencontrées et/ou des questionnements.
- Mardi 20 mai au Relais de 19h30 à 22h : soirée sur le thème de la communication vivante avec Elsa Helleu.

### L'implication des assistantes maternelles dans la vie du Relais

- Mardi 13 mai de 19h à 20h au Relais : Bilan trimestriel
- Mardi 1<sup>er</sup> juillet au Relais de 19h à 20h30 : Réunion bilan d'année

## LES TEMPS CONVIVIAUX

- Mardi 13 mai de 20h à 21h30 au Relais : Auberge espagnole
- Mercredi 18 juin à partir de 17h : Fête du Relais, suivie d'une auberge espagnole.